

STATEMENT DISCOURS

MINISTER
FOR
INTERNATIONAL
TRADE

MINISTRE
DU
COMMERCE
EXTÉRIEUR



85/63

Allocution de l'honorable
James Kelleher, ministre du
Commerce extérieur, à
l'occasion des entretiens
canado-japonais

TORONTO

Le 28 octobre 1985

Permettez-moi tout d'abord de vous transmettre les salutations du Premier ministre, le Très honorable Brian Mulroney. Vous pouvez sans doute apercevoir le sceau doré au bas de la page, mais comme je doute que vous puissiez en lire le texte, je vais vous livrer le message du Premier ministre:

"C'est avec grand plaisir que j'adresse mes salutations aux participants de cette neuvième série d'entretiens canado-japonais et je tiens à féliciter les organisateurs, Ko Marita du Nihon Keizai Shimbun et A. Roy Megarry du Globe and Mail, pour le succès de leur entreprise.

Je suis particulièrement heureux d'apprendre de M. Megarry qu'un grand nombre de gens d'affaires participent à ces entretiens, car ceux-ci constituent un moyen précieux de qui sont très utiles de favoriser la compréhension et d'accroître les relations commerciales entre nos deux grandes nations.

Le gouvernement attache une grande importance au renforcement de nos relations avec le Japon. C'est, pour nous, une préoccupation constante, comme l'attestent la participation de mon collègue, l'Honorable James Kelleher, aux délibérations aujourd'hui, et le voyage que j'ai, pour ma part, effectué à Calgary en mai dernier pour prendre la parole à la Conférence canado-japonaise des gens d'affaires.

Permettez-moi de vous souhaiter la meilleure des chances face aux défis de l'avenir."

Signé Brian Mulroney.

Je voudrais, pour ma part, ajouter mes félicitations à celles du Premier ministre. Nous sommes tous conscients du rôle essentiel joué par les médias d'affaires, non seulement parce qu'ils couvrent l'actualité dans ce domaine, mais également parce qu'ils diffusent des idées et véhiculent des images qui influent considérablement sur les décisions que prennent les milieux d'affaires sur les marchés internationaux. Mais il est dans le monde d'autres publications vraiment sérieuses, rares il est vrai, qui vont au-delà et qui ont également le mérite d'organiser des conférences comme celle-ci. Et pour cela, elles ont droit à toute notre gratitude.

Pour bon nombre de Canadiens, la journée de travail commence avec l'arrivée du Globe and Mail à l'heure du petit déjeuner. Les rubriques économiques rendent sa lecture indispensable dans tous les bureaux de direction du pays.

Je sais que pour la plupart des Canadiens, les termes Nihon Keizai Shimbun ne font pas à proprement parler partie du vocabulaire courant. Toutefois, M. Morita, ceux d'entre nous qui s'intéressent, de près ou de loin, à l'économie japonaise, savent que votre journal est la plus importante source d'information économique et commerciale pour les dirigeants des grandes entreprises japonaises. Il est de la plus haute importance pour vos lecteurs que vous disposiez d'un correspondant permanent à Toronto. Et, bien entendu, il n'est pas moins important pour les milieux d'affaires canadiens que le Globe and Mail dispose d'un correspondant à Tokyo.

Le Nihon Keizai Shimbun diffuse également au Japon des nouvelles électroniques en provenance du Canada, sous la forme d'une rubrique d'informations internationales, et cela constitue un autre élément important des relations entre ces deux organes de presse et un moyen de plus à notre disposition pour accomplir l'importante et quelquefois difficile tâche qui consiste à amener deux cultures entièrement différentes à se comprendre.

C'est un honneur pour moi de partager cette tribune avec Son Excellence M. Kioaki Kikuchi, pour débattre du thème de ces entretiens, à savoir l'ouverture des marchés canadiens et japonais. Comme vous le savez, M. l'Ambassadeur, c'est au Japon que j'ai effectué l'une de mes premières visites officielles à l'étranger. J'y avais alors rencontré des ministres de votre gouvernement ainsi que des dirigeants d'entreprises. Cette première mission a été étroitement marquée par le thème que nous reprenons ici aujourd'hui.

Le Japon, comme vous le savez, est notre deuxième partenaire commercial; le Canada est le onzième marché et le septième fournisseur du Japon. En 1984, nos exportations vers ce pays représentaient 70 % de toutes les exportations canadiennes vers l'Europe de l'Ouest.

Au Japon, on désignait, au début des années 80, trois pays à l'aide de l'expression A B C. Ces initiales signifiaient Australie, Brésil et Canada, les trois pays considérés comme les sources les plus fiables de matières premières pour l'industrie du Japon. Le Canada est heureux de se voir compté parmi les exportateurs fiables et stables pour des produits tels que le charbon, l'aluminium, le bois d'oeuvre, la pâte à papier, le cuivre et le colza. Ces denrées représentaient d'ailleurs 95 % de nos exportations vers le Japon l'an dernier.

L'intérêt de l'industrie canadienne pour le marché japonais est évident, comme en témoignent les milliards de dollars investis dans l'établissement d'usines et la mise en place d'infrastructures qui nous permettent de répondre à nos obligations. Nous sommes tous au courant des importants investissements dont l'industrie du charbon, notamment, a bénéficié au cours des quinze dernières années.

Il convient de noter qu'aucune restriction ni aucun règlement n'a jamais été imposé par le Canada sur la vente de ces produits. Ce sont des impératifs commerciaux qui ont présidé et président toujours aux décisions concernant ces industries.

Mais le Japon n'est pas pour l'économie canadienne qu'un simple marché pour nos exportations.

En 1984, 30 % des investissements à l'étranger effectués par les compagnies japonaises d'assurance sur la vie ont été faits au Canada, qui vient ainsi au second rang seulement après les États-Unis, dont la part a été de 35 %. Les investissements au Canada se sont chiffrés à 7,2 milliards de dollars. Pendant la même période, les Canadiens se taillaient une part de plus en plus importante du marché des prêts consortiaux de Tokyo. Pendant l'année écoulée seulement, huit provinces ont conclu des accords à long terme à ce chapitre.

Les investissements directs du Japon au Canada se chiffrent à 1,3 milliard de dollars. Notre part des investissements japonais directs à l'étranger, soit 2,3 % contre 27 % pour les États-Unis et 5 % pour l'Australie, n'est cependant pas aussi importante qu'elle pourrait l'être. Mon gouvernement se félicite, bien entendu, qu'un grand nombre de nouveaux projets d'investissement ont été annoncés par le Japon depuis l'adoption de la Loi canadienne sur les investissements. Cette nouvelle loi a eu notamment pour effet de faciliter l'accès des compagnies japonaises au marché canadien.

Le Canada se montre aussi, par d'autres aspects, plus accueillant à l'égard des entreprises. Les changements que nous avons apportés au Programme énergétique national sont très importants. Au cours de l'année passée, nous avons jeté les bases d'une politique énergétique qui nous permettra d'atteindre notre objectif de relance économique. Deux accords sur l'énergie, l'un avec l'Est du Canada et l'autre avec l'Ouest, revêtent à cet égard une importance particulière.

Le second, conclu avec les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan, libère la dynamique des marchés et offre un intérêt particulier pour les milieux d'affaires japonais. Il s'agit d'une façon nouvelle et plus équitable de concevoir les affaires et d'une nouvelle attitude de la part du gouvernement. L'accord prévoit un régime fiscal plus juste pour l'industrie et encourage la participation des compagnies japonaises. Nous portons une attention particulière au projet de gaz naturel liquide de l'Ouest, ainsi qu'à la participation éventuelle de la compagnie nationale des pétroles du Japon à l'exploitation des sables bitumineux et à l'élaboration de nouvelles techniques d'exploration.

Qui dit pétrole, dit naturellement automobiles, et les Canadiens montrent un certain enthousiasme pour les voitures japonaises. Je peux vous dire que nos gouvernements respectifs ont confirmé l'entente au sujet des exportations de produits automobiles japonais au Canada. Les Japonais ont accepté de faire en sorte que le marché canadien ne soit pas perturbé, en échange de quoi ils seront autorisés à accroître leurs exportations en proportion de la croissance globale du marché canadien. À la suite de notre entente, nous prévoyons que les exportations japonaises représenteront environ 18 % du marché en 1985.

Pour notre part, nous cherchons à nous prévaloir des initiatives du gouvernement japonais en vue d'accroître notre part du plus important marché de l'Asie et du Pacifique.

Nous nous réjouissons de la politique de libéralisation annoncée en avril par le Premier ministre, M. Nakasone. Nous accueillons favorablement l'annonce, faite le 30 juillet par le gouvernement japonais, des grandes lignes d'un programme d'action en vue de mettre cette politique en application. Ces initiatives marquent un progrès certain. Nous sommes par ailleurs heureux de voir que le Japon se montre favorable à une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales, qui incluraient le commerce des services.

Le Canada, tout comme le Japon, est déterminé à favoriser et à préparer la tenue de ce qui serait la huitième série de négociations dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Cette question est régulièrement abordée aux rencontres quadripartites des ministres du Commerce, qui réunissent deux fois par an les représentants du Canada, du Japon, du Marché commun et des États-Unis. J'ai eu le plaisir d'accueillir en juillet, à

Sault-Sainte-Marie, les participants à la dernière réunion quadripartite, au cours de laquelle j'ai eu largement l'occasion de discuter des prochaines négociations du GATT avec M. Keijiro Murata, ministre japonais du Commerce international et de l'Industrie. Nous espérons que tous les pays dont la prospérité est tributaire du commerce international verront dans leur intérêt de participer activement à cet effort collectif.

Nous avons là l'occasion de nous mettre sérieusement au travail et de coopérer à la réalisation de nos objectifs communs. Cette nouvelle série de négociations enclenchera un processus qui permettra ultérieurement de déterminer s'il est possible de rétablir la confiance dans le système commercial multilatéral. Un système commercial ordonné et efficace est la clé d'une croissance économique suivie, non seulement au Canada et au Japon, mais partout dans le monde. De nouvelles négociations menées à bien renforceront la capacité de nos deux gouvernements de préserver et d'élargir l'accès au marché qu'il a été si difficile d'obtenir au cours des quatre dernières décennies. Elles permettront également d'actualiser les règles du commerce afin qu'elles puissent suivre l'évolution rapide des mouvements commerciaux. C'est pourquoi nous sommes tout particulièrement heureux que le programme d'action du gouvernement japonais porte notamment sur la nécessité de tenir de nouvelles négociations dans le cadre du GATT.

Sous d'autres aspects, ce programme n'est peut-être pas aussi complet que nous le souhaiterions. Le Japon a réagi favorablement à certaines demandes canadiennes bien précises. Toutefois, la portée et la nature des mesures prises jusqu'ici ne sont pas véritablement significatives. Nous sommes en particulier impatients de constater des progrès dans les domaines de l'agriculture, des forêts et des pêches. Dans des secteurs aussi déterminants, nous souhaiterions voir adopter des mesures qui constitueraient l'application concrète d'un des principes essentiels du programme d'action, à savoir liberté de principe, restrictions à titre exceptionnel seulement.

Pour ce qui est de l'avenir, notre intention est de tirer le meilleur parti des changements qui seront apportés au système commercial. Nous ne pouvons toutefois compter uniquement sur d'éventuels changements pour renforcer nos liens économiques bilatéraux avec le Japon.

Le gouvernement fédéral, en collaboration avec le milieu des affaires et les gouvernements provinciaux, prendra cette année un certain nombre de nouvelles initia-

tives visant à encourager et à favoriser la coopération, en particulier dans le secteur de la fabrication, entre les compagnies canadiennes et japonaises. Ces initiatives comprennent de nouvelles mesures de promotion commerciale en vue d'associer le Canada et le Japon à des campagnes de commercialisation conjointes sur les marchés d'Amérique du Nord, du Japon et de pays tiers.

Nous avons pris également un certain nombre de décisions précises pour renforcer les relations commerciales économiques entre nos deux pays. Il y a deux semaines, j'ai annoncé l'ouverture d'un consulat général à Osaka. Ce bureau sera en activité avant la fin de l'année. Cette mesure s'inscrit non pas simplement dans le contexte de nos relations bilatérales, mais également dans celui de l'application concrète de notre stratégie nationale sur le commerce, axée tout particulièrement sur l'Asie, le Pacifique et les États-Unis.

Au cours du seul mois de novembre, des missions commerciales coparrainées par mon Ministère et le ministère de l'Expansion industrielle régionale, représenteront au Japon 40 compagnies canadiennes de pièces automobiles, 16 fabricants de matériaux industriels et 10 grands utilisateurs de systèmes robotisés de fabrication. D'ici la fin de l'année et au début de 1986, des missions portant sur d'autres secteurs, notamment la biotechnologie, la micro-électronique et les industries spatiales, seront organisées avec l'entière collaboration des autorités japonaises.

Nous sommes, je crois, résolument engagés dans la bonne direction.

Permettez-moi de féliciter encore une fois les organisateurs des entretiens d'aujourd'hui et de leur souhaiter pour les années à venir autant de succès qu'ils en ont eu aujourd'hui. Je voudrais également souhaiter bonne chance à vous, les participants, dans vos efforts pour atteindre un objectif que partagent les secteurs privé et public du Canada comme du Japon. Cet objectif est le thème même de ces entretiens: ouvrir les marchés du Canada et du Japon.

Je vous remercie.